



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'armement**

**DIRECTION DES OPÉRATIONS, DU MAINTIEN EN
CONDITION OPÉRATIONNELLE ET DU NUMÉRIQUE**

Service des achats d'armement
Division achats Combat Terrestre

AFFAIRE SUIVIE PAR :

LE RÉFÉRENT ACHATS :
RUDY DANO
TEL : 09 88 68 06 07
rudy.dano@intra.def.gouv.fr

Paris, le 23/06/2025

N° 2025/603/DGA/DOMN/S2A/PROD/GC

LE RÉFÉRENT TECHNIQUE :

ARNAUD QUINAULT
TEL : 02 48 27 44 79
arnaud.quinault@intra.def.gouv.fr

Demande d'information

Objet : Demande d'information concernant l'acquisition de systèmes de leurrage massif et mécanique à des fins de lutte contre les IEDs

Date de remise des réponses au plus tard¹ : 01/09/2025

Publication : sur le portail www.armement.defense.gouv.fr et PLACE

Adresse postale
60 Boulevard du Général Martial Valin
CS21623 – 75509 Paris Cedex 15

Demande d'information n° 2025/603/DGA/DOMN/S2A/PROD/GC du 23/06/2025 concernant l'acquisition de systèmes de leurrage massif et mécanique à des fins de lutte contre les IEDs.

TABLE DES MATIÈRES

1. OBJET DE LA DEMANDE D'INFORMATION	3
2. CONTEXTE	3
3. MODALITÉS DE RÉPONSE	4
3.1 PRÉSENTATION DES RÉPONSES	4
3.2 ENVOI DES RÉPONSES	4
3.3 EXPLOITATION DES RÉPONSES.....	4
3.4 SÉCURITÉ – PROTECTION DES INFORMATIONS.....	5
4. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE	6
4.1 IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	6
4.2 CLASSIFICATION	6
4.3 CHIFFRES D'AFFAIRES.....	6
4.4 CERTIFICATIONS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTALES	6
4.5 COMPÉTENCES ET SAVOIR FAIRE	7
4.6 CLIENTS.....	7
5. SIGLES ET ABRÉVIATIONS	7

ANNEXE - QUESTIONNAIRE D'ORDRE TECHNIQUE ET COMMERCIAL

DEMANDE D'INFORMATIONS

1. OBJET DE LA DEMANDE D'INFORMATION

La présente « demande d'informations » (DI) a pour objectif principal de fournir à la Direction générale de l'armement (DGA) des informations sur les systèmes de leurrage massique et mécanique à des fins de lutte contre les engins explosifs improvisés.

Pour autant, cette demande d'information ne constitue ni un acte d'achat, ni une consultation liée à un marché public, ni même une information sur un marché public à venir. Elle ne saurait constituer un quelconque engagement de l'administration à lancer ultérieurement une opération sur le même objet. Réciproquement, les réponses à la DI ne constitueront pas des engagements contractuels ou précontractuels de la part de leurs auteurs.

Aucun opérateur économique répondant à cette DI ne pourra prétendre à une rémunération ou indemnisation pour les réponses apportées.

Les opérateurs économiques sont informés que ces réponses pourront être utilisées par l'administration pour préparer d'éventuelles consultations ultérieures.

Les réponses seront utilisées pour alimenter les bases de données fournisseur de la DGA sur le secteur d'activité concerné par la présente DI.

Dans l'hypothèse où les opérateurs économiques ne couvriraient pas seules l'ensemble du périmètre, il est demandé aux auteurs des réponses de communiquer sur les capacités extérieures sur lesquelles ils pourraient s'appuyer.

Les modalités de réponses à la DI sont définies au paragraphe 3.1 ci-après.

2. CONTEXTE

Dans le cadre des conflits contemporains, il est constaté l'utilisation régulière d'engins explosifs pour freiner la progression des convois militaires sur des missions d'ouverture d'itinéraires comme sur les axes logistiques.

Engagé dans des missions d'ouverture d'itinéraire ou d'escorte de convoi, le système de leurrage permet le déclenchement des engins explosifs dont les mines antichars, et est intégré :

- sur un véhicule agissant de manière autonome pour assurer son autoprotection,
- sur un ou plusieurs véhicules pour assurer l'ouverture d'itinéraire ou d'escorte de convoi logistique.

Le système de leurrage pourra comporter plusieurs fonctions permettant le déclenchement des engins explosifs :

- fonction principale de leurrage massique (déclenchement par appui sur le sol),
- fonction complémentaire de leurrage mécanique (déclenchement par action mécanique : griffe, coupe câble...),
- fonction complémentaire de leurrage magnétique (déclenchement par action magnétique).

Le système de leurrage recherché est un dispositif placé à l'avant du véhicule permettant ainsi de déclencher un engin explosif en avant du véhicule.

3. MODALITÉS DE RÉPONSE

3.1 Présentation des réponses

Les opérateurs économiques qui répondent à la présente DI constitueront un dossier de réponse qui comportera :

- les informations sur l'entreprise, conformément au § 4 :
- les réponses aux questions mentionnées à l'annexe jointe.

La DGA souhaite que la réponse à la demande d'informations porte sur la globalité du périmètre. Néanmoins, des réponses portant sur une partie de la demande pourront être apportées.

Chaque opérateur économique fournissant une réponse est invité à désigner nommément une personne qui sera le point de contact de la société auprès de la DGA.

Les réponses seront transmises sur support numérique avec des fichiers lisibles par Microsoft Office version 2010.

Les réponses sont attendues si possible en français ou à défaut en anglais.

Pour les éventuelles questions et demandes de précisions, les points de contact sont indiqués en page 1 du document.

3.2 Envoi des réponses

Les réponses à la présente demande d'information sont attendues au plus tard le **01/09/2025** par courrier électronique à l'adresse suivante :

dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr

Les opérateurs économiques souhaitant recevoir les éventuelles réponses apportées par le service à d'autres opérateurs, lorsque ces réponses sont de portées générales, sont également invités à se signaler à cette même adresse.

Nommage utilisé pour les documents de nature électronique :

Il est conseillé de nommer les fichiers transmis de la manière suivante :
date_protection_émetteur_titre.xxx

Avec :

- date : celle du document au format anglo-saxon (par exemple, le 15 juin 2019 sera transcrit dans le nommage sous la forme : 20190615)
- protection : indiquer systématiquement la mention « np » qui signifie « non protégé »
- émetteur : désigne la personne morale ou physique à l'origine du document, à savoir l'acronyme usuel de l'entreprise ou son nom complet
- titre : il s'agit de l'identification du document, sans utiliser le séparateur de champ « _ » ; (exemple : di-xxxx-reponse-yyy pour la DI n°XXXXXX et sa réponse n°YYY.
- xxx : extension utilisée (ex. : pdf, doc, ...)

Ci-après un exemple de nommage de document au format conseillé : 20190615_np_societe_reponse_di1.pdf

3.3 Exploitation des réponses

L'exploitation des réponses sera faite par la DGA.

Il pourra être proposé aux opérateurs économiques qui auront répondu de faire une présentation et/ou une démonstration à une date convenue avec eux.

Les présentations pourront avoir lieu soit dans les locaux de la DGA à Balard, soit dans les locaux des opérateurs économiques.

3.4 Sécurité – Protection des Informations

La DGA s'engage à ne communiquer les éléments de réponses des DI fournis par chaque société qu'à ses personnels ayant besoin d'en connaître.

Par ailleurs, si l'opérateur économique souhaite communiquer à l'administration des informations confidentielles, celles-ci seront regroupées dans une annexe dûment identifiée. L'opérateur économique devra alors préciser la nature exacte de la restriction d'utilisation associée qu'elle souhaite voir appliquer par la DGA.

La DGA veillera alors à la protection de ces informations.

4. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

4.1 Identification de l'entreprise

Raison sociale : SIRET :	
Adresse N°..... Rue : Localité : Code Postal : Pays :	Contact mandaté dans l'entreprise pour répondre à la DGA Nom et Prénom : Fonction : Téléphone portable : Téléphone fixe : Courriel :

4.2 Classification

- MICRO ENTREPRISE oui non
- Petite et Moyenne Entreprise (PME) oui non
- ETI oui non
- GRANDE ENTREPRISE oui non

Les critères qui permettent de définir la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique sont définis par le décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008.

4.3 Chiffres d'affaires

Quels ont été vos Chiffres d'Affaires (CA), Résultat Net Comptable (RNC), et Effectifs moyens sur les 3 derniers exercices ? Que représente le CA de ce domaine d'activité par rapport au CA total de la société ?

Année	C.A. (en €)	Part du CA attribuée au ministère des armées / CA total de la société (en %)	Résultat Net comptable (RNC) (en €)	Effectifs moyens

4.4 Certifications qualité et environnementales

- ISO 9001 – version 2015 oui non
- ISO 14001 oui non
- Autres oui non

Si autres, préciser :

.....

4.5 Compétences et savoir faire

L'entreprise pourra, à défaut de remplir cette partie, joindre une présentation plaquette de ses activités.

4.6 Clients

Citez, si possible, vos principaux clients et précisez la part que chacun d'entre eux occupe dans votre chiffre d'affaires des trois dernières années 2022, 2023 et 2024.

Nom du client	Secteur industriel	Nombre d'années de relation avec le client	Part de CA du client dans le CA total (en %)

Citez vos éventuelles références avec le ministère des armées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- C.A.** chiffre d'affaires
- DGA** direction générale de l'armement
- DA** division achats
- DaN** décanewton
- DI** demande d'informations
- DOMN** direction des opérations, du maintien en condition opérationnel et du numérique de la direction générale de l'armement
- ETI** entreprise de taille intermédiaire
- IED** improvised explosive device
- MINARM** ministère des armées
- PME** petites et moyennes entreprises
- RNC** résultat net comptable
- S-ACH** processus d'acquisition de la direction générale de l'armement
- S2A** service des achats d'armement

ANNEXE - QUESTIONNAIRE D'ORDRE TECHNIQUE ET COMMERCIAL :

Le leurre massique et mécanique permet le déclenchement des engins explosifs à l'avant d'un véhicule.

N°	Libellé
[Q1]	Commercialisez-vous un système de leurrage massique poussé permettant d'assurer l'autoprotection d'un véhicule pousseur ?
[Q2]	Commercialisez-vous un système de leurrage massique poussé permettant d'assurer l'ouverture d'itinéraire sur une largeur que vous mentionnerez ?
[Q3]	Quelles sont les menaces à déclenchement par pression pouvant être leurrées par votre système ?
[Q4]	Est-ce que votre système est pourvu d'accessoires permettant d'assurer un leurrage mécanique pour le traitement d'autres types de menaces (fil, allumeur à bascule, rupture de fil....) et un leurrage magnétique ?
[Q5]	Quel est le type de pilotage du système : auto-directionnel par le véhicule ou commandé depuis l'intérieur du véhicule ?
[Q6]	Est-ce que le leurre massique est pourvu d'un système de décrochage rapide (sans sortir du véhicule) ?
[Q7]	Quelles sont les limites climatiques d'emploi et de stockage du leurre massique (température haute, température basse, humidité)
[Q8]	Est-ce que le leurre massique dispose d'un bras d'accrochage fixe (pas de modification de la distance entre le point d'accrochage et le point de leurrage) ?
[Q9]	Est-ce que le leurre massique dispose d'un bras d'accrochage réglable, c'est-à-dire que la distance entre le point d'accrochage et le point de leurrage est réglable ? indiquer les plages d'élongation
[Q10]	Quelle est la vitesse maximale du leurre en fonction leurrage massique pour une efficacité maximale ?
[Q11]	Quelle est la puissance électrique maximum nécessaire à fournir le véhicule pousseur ?
[Q12]	Est-ce que le système est freiné ?
[Q13]	Est-ce que le système doit être couplé au système de freinage du véhicule pousseur ?
[Q14]	Quelle est la capacité de franchissement d'un fossé pour le leurre massique ?
[Q15]	Quelles sont les capacités d'évolution du leurre massique en pente positive et négative accroché à l'avant du véhicule pousseur ?

[Q16]	Quelle est la capacité d'évolution du leurre massique en dévers (pente de dévers) ?
[Q17]	Quel est le niveau de protection et d'étanchéité IEC 60529 du leurre massique ?
[Q18]	Quelle est la largeur de leurrage du système ?
[Q19]	Quelle est la largeur de chaque rouleau de leurrage ?
[Q20]	Quelle est la largeur entre les rouleaux de leurrage ?
[Q21]	Quelle est la surface d'appui de chaque rouleau au sol ?
[Q22]	Quel est le poids total du leurre massique au point de leurrage ?
[Q23]	Quel est le type de rouleau : surface lisse ou avec structures ?
[Q24]	Quelle est la masse répartie sur chaque surface d'appui (si crampons sur le rouleau ou roue, fournir un plan de la structure avec la répartition en pourcentage entre zones d'appui et zones qui ne sont pas en contact avec le sol) ?
[Q25]	Quelle est la force en daN sur chaque surface d'appui ?
[Q26]	Est-ce que pour toutes les zones en contact avec le sol, la force d'appui est identique ?
[Q27]	Quels sont les types de sol qui peuvent être leurrés avec le leurre massique (sol non meuble, sable....) ?
[Q28]	Quelle est la profondeur des trous pouvant être leurrés pour les zones dont la surface du rouleau est inférieure ?
[Q29]	Quels sont les diamètres des câbles pour traverser la cloison dans l'habitacle (nombre de câbles et diamètre associé à préciser) ?
[Q30]	Quel est le poids d'appui au point d'accrochage à l'avant du véhicule pousseur ?
[Q31]	Quels sont les reports de charge au point d'accrochage dans le cas d'un système complémentaire d'appui du leurre massique ?
[Q32]	Quelle est la gamme des véhicules apte à assurer le déplacement du leurre poussé (tonnage minimal) ?
[Q33]	Quelles sont les conditions de transport logistique du leurre massique seul ? Est-ce qu'il est nécessaire d'avoir un moyen spécifique ou opération réalisable avec le véhicule pousseur ?
[Q34]	Quel est votre délai de fourniture du premier système de leurrage avec fonction leurrage massique et autres options de leurrage le cas échéant (mécanique / magnétique) commandé ?

[Q35]	Quelle est votre cadence de production à compter du premier système de leurrage livré ?
[Q36]	Dans l'hypothèse d'une commande de 40 systèmes, quels seraient les délais de livraison du premier exemplaire et du dernier exemplaire ?
[Q37]	Pouvez-vous transmettre les fiches techniques des systèmes de leurrage massiques/mécaniques décrivant leurs principales caractéristiques et performances ainsi que les éventuelles options disponibles ?
[Q38]	Dans quelle fourchette de prix se situe le système ?
[Q39]	Dans quelle fourchette se situe le coût annuel de possession (entretien, formation, etc.) ?
[Q40]	Dans le cadre d'un marché à bons de commande, quelles seraient les conditions d'exécution qui permettraient de bénéficier d'un prix de vente optimal ? (quantité minimale contractuelle, quantité par commande, enchaînement des commandes, etc.)
[Q41]	Depuis quand le système est-il commercialisé ? Combien d'exemplaires ont-ils été vendus ? À combien de clients ? Pouvez-vous citer les noms de ces clients ?
[Q42]	Où sont situés vos bureaux d'études et vos moyens de production ?